



## Déclaration liminaire au CSA-SD de la Manche du mardi

12 novembre 2024

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD, nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les bilans d'effectifs élèves et les ajustements de moyens qui ont été opérés dans les collèges et les écoles de notre département. Cette instance se déroule quelques semaines après l'annonce du coup de rabet du gouvernement sur le budget de l'Education nationale qui va avoir un impact énorme sur les politiques éducatives de notre pays, au détriment de la préparation de l'avenir et alors même que la situation est déjà alarmante, comme en témoignent les conditions de travail, par exemple des collègues du collège Pasteur à St Lô. Pour ne citer que cet établissement : directrice de Segpa, enseignants en Français et en Physique, assistante sociale et psy scolaire manquaient à l'appel en septembre, entraînant d'ailleurs des arrêts médicaux pour d'autres personnels durant cette première période.

Revenons cependant aux coupes budgétaires prévues dans le projet de Budget : 4035 postes d'enseignants supprimés dans l'enseignement public, dont plus de 3000 dans le 1<sup>er</sup> degré. Le message est clair : les conditions de travail des agents du service public de l'Education et de la formation des jeunes vont continuer de se dégrader alors même que le manque d'attractivité de ces métiers fait la une des médias depuis quelques années. Et pour couronner le tout, le gouvernement envisage de passer le nombre de jours de carence de 1 à 3 pour tous les fonctionnaires, laissant volontairement penser que les fonctionnaires sont des fainéants.

Le coup de rabet dans l'enseignement public, justifié auprès du grand public par la baisse démographique, nie les réalités de travail des personnels. Le travail s'est intensifié, il est transformé par le développement de l'inclusion sans moyens ni organisations adaptées. Nous alertons depuis plusieurs années sur ces enjeux, la réponse donnée le mois dernier par le gouvernement tourne le dos à la révolution de l'inclusion et les dossiers de presse qui se veulent rassurants n'y feront rien. Le gouvernement doit prendre au sérieux la parole des agents et de leurs représentants, prendre au sérieux et répondre aux alertes nombreuses, émises par les agents et leurs représentants en particulier sur les registres santé et sécurité au travail.

Dans les années qui viennent, de la maternelle à l'université, notre pays devra relever le défi du renouvellement générationnel avec le départ à la retraite de nombreux agents. L'absence de programmation pluriannuelle des recrutements, la diminution brutale du nombre de postes envoient aux étudiantes et étudiants, aux actifs et actives un message contraire à celui de l'attractivité.

Notre pays n'attirera pas dans les métiers de l'éducation, ni dans les carrières scientifiques en ayant la seule règle à calcul comme boussole. Ces politiques publiques qui devraient être considérées comme un investissement : accompagner les jeunes générations dans l'acquisition et la construction des connaissances, des compétences leur permettant de s'émanciper, d'avoir du pouvoir d'agir sur le monde qui sera le leur demain.

Toujours concernant les annonces effarantes du gouvernement, faut-il rappeler que, globalement, le nombre de postes est déjà bien moins important qu'il ne l'était en 2010 ? Il faut ne jamais avoir mis les pieds dans un Rectorat, une DSDEN, les services administratifs d'un EPLE pour ne pas mesurer à quel point la charge de travail ne fait qu'augmenter. La pression est quotidienne. Les conditions de travail se dégradent. Il y a trop rarement de décompte complet et clair des heures supplémentaires effectuées. Le travail, tout le travail doit être considéré. Nous demandons le renforcement des équipes et des réflexions sur l'organisation du travail pour que le travail soit soutenable.

Par ailleurs nos représentants souhaitent revenir sur plusieurs sujets plus locaux. Les collègues faisant passer les évaluations nationales imposées du CP au CM2 peuvent réglementairement bénéficier d'une décharge de 6h d'APC. Au regard du temps passé à corriger et à recevoir les parents dans le cadre de ces évaluations, les collègues nous alertent sur le fait qu'ils y passent bien plus de temps que les 6h « offertes » en contrepartie. A titre d'exemple, un collègue de CM2 ayant 25 élèves, y a passé 17 heures (7 heures de correction et 25x20 mn par élève dans le cadre des rencontres avec les familles). Encore une fois, ce n'est pas la première fois que nous le disons, les 108h ne sont pas extensibles et les collègues sont usés par ce manque de reconnaissance. Ce constat prévaut aussi dans les écoles qui « subissent » une évaluation d'école.

Concernant le pacte enseignant comment se fait-il que maintenant on puisse distribuer des portions de briques de Pacte ? Qu'en est-il aussi pour le blocage des briques qui ne sont pas attribuées dans le cadre des RCD ? Avez-vous redonné les mêmes consignes que l'an dernier afin que cela soit bloqué tant que celles des remplacements ne sont pas « écoulées » ?

De plus, nous souhaitons également revenir sur le problème des HSE dans les établissements du second degré, Outre le fait que le Ministère ait encore récupéré des moyens en imposant une conversion des HSA en HSE bien moins avantageuse que celle qui prévalait jusqu'ici, les collègues sont très inquiets et se demandent comment seront reconnus plusieurs des missions ou projets habituellement financés en HSE : les RCD hors pacte, les oraux blancs ou officiels (certains collègues étaient amenés à faire plusieurs heures supplémentaires lors des semaines de passation), la formation des élèves à la PSC1, les projets chorale et tous les projets qui permettaient d'œuvrer au service des élèves auparavant... L'absence de cadrage sur la disponibilité et l'utilisation possible des HSE au

sein de notre académie fait monter la grogne dans les établissements et crée des tensions entre les équipes pédagogiques et les chefs d'établissements. Ainsi, pouvez-vous, M. le DASEN, nous indiquer comment il est prévu de reconnaître les missions précédemment listées ?

Concernant les collèges et les groupes de besoin, rejetés par une grande majorité des collègues, partiellement mis en place faute de moyens ou imposés au détriment de l'organisation logique et efficace des enseignements et dispositifs préexistants, l'inquiétude est importante notamment chez les enseignants de mathématiques et de français qui craignent d'être nombreux à avoir un service partagé entre plusieurs établissements une fois les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> intégrées à ce « dispositif ». La charge de travail résultant de la mise en place de ces groupes et les heures de concertation pour leur constitution et pour la production et le respect de progressions communes se font sur le temps libre des professeurs de ces matières, déjà fortement sollicités, sans aucune rémunération supplémentaire. A la fatigue s'ajoute souvent le désarroi d'avoir perdu leur liberté pédagogique et de ne plus se sentir entendus et respectés malgré leur expertise.

Par ailleurs, la situation de nos collègues TZR est alarmante. Plusieurs d'entre eux se retrouvent avec des affectations bien loin de chez eux. Si la situation des collègues enseignants contractuels doit être examinée avec attention, leur affectation ne doit pas se faire au détriment de celle des titulaires (TZR comme en poste d'ailleurs). Une réflexion doit être menée rapidement en ce sens afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues TZR.

Concernant les AESH, nombre d'entre eux (et en particulier pour les collègues affectés dans les établissements privés) nous font savoir qu'ils financent eux-mêmes le matériel d'élèves accompagnés qui ne l'ont pas. Il nous semble important que chaque établissement prévoie un petit budget permettant d'acheter feuilles, stylos et le matériel de base pour éviter à nos collègues, parmi les plus mal rémunérés de l'Education Nationale de les prendre à leur charge. Ces personnels au cœur des problématiques d'inclusion ne cessent d'alerter sur la difficulté de leur quotidien et les violences subies sur les Registres de Santé et de Sécurité au Travail. Pouvez-vous nous assurer que ces signalements ne restent pas lettres mortes ? Ils n'apparaissent trop souvent que "visés" et nous souhaitons nous assurer que des réponses concrètes sont apportées.

Ce CSA sera sans doute l'occasion, pour la DSDEN, de tirer un bilan positif de cette rentrée. Malheureusement ce constat n'est ni partagé par nos représentants, ni, plus grave, par l'ensemble de nos collègues sur le terrain qui sont en première ligne pour colmater les brèches de plus en plus nombreuses et béantes dans la coque de notre bateau « Education Nationale » .